

## FINANCEMENTS ET AIDES A L'EMPLOYEUR

### CQP DERMOCOSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

AIDES	CDD	CDI	Obs
	Contrat Pro	Pro A	
<b>ACTALIANS (OPCA)</b>			
Prise en charge de la formation ( <b>possibilité de la dématérialiser via votre compte Actalians</b> )	20€/h	20€/h	
Indemnité forfaitaire du salaire ( <b>à faire sur votre compte Actalians à la fin de la formation</b> )			
<i>Actalians peut financer les actions de formation si elles répondent à l'ensemble des critères d'éligibilité fixés par le code du travail. Le montant du financement est établi en fonction des barèmes en vigueur pour chaque dispositif. Sous réserve d'acceptation du dossier.</i>			
<b>ETAT</b>			
Réduction Fillon (sur les cotisations)	X	X	A calculer sur le site de l'Urssaf
<b>POLE EMPLOI</b>			
AFE Aide Forfaitaire à l'Employeur (Sous réserve de l'enveloppe allouée à ce dispositif)	2000 €		Versée en deux fois et proratisée si temps partiel
Aide exceptionnelle Pour les plus de 45 ans (Sous réserve de l'enveloppe allouée à ce dispositif)	2000 €		Versée en deux fois et proratisée si temps partiel
<i>* Sous réserve de dossier validé par Pôle Emploi et d'enveloppe budgétaire disponible.</i>			
<b>DIVERS</b>			
Dispense de versement d'indemnité en fin de contrat en cas de CDD	X		
Non prise en compte du salarié dans l'effectif de l'entreprise	X		